



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

**Approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société
SPIE Ouest-Centre**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080137

société SPIE Ouest-Centre

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Suite à l'éclatement de plusieurs lampes et vitres de projecteurs au stade René Gaillard, la Ville de Niort a demandé à la société SPIE Ouest-centre , attributaire du marché de travaux de mise aux normes de l'éclairage du terrain d'honneur du stade René Gaillard, passé le 27 novembre 2001 avec la Communauté d'agglomération de Niort, d'intervenir dans le cadre des transferts de compétence intervenus en 2005, au titre de l' Option 2 du marché « Garantie sur la qualité de l'éclairage ».

La société SPIE Ouest-centre a déclaré dans un premier temps que les causes de défaut des lampes étant indéterminées, la charge de la réparation ne lui était pas imputable au titre de la garantie.

Une réunion a été organisée le 26 novembre 2007 afin d'engager des pourparlers qui ont amené les parties en cause à rapprocher leurs points de vue et à conclure un accord de transaction pour clore ce litige.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la transaction entre la Ville de Niort d'une part, et la société SPIE Ouest-centre d'autre part, en règlement du litige opposant la première à la seconde,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer cette transaction.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD